



Bruxelles, le 14 avril 2021

CM 2688/21

Dossier interinstitutionnel:
2018/0236 (COD)

CODEC
ESPACE
RECH
COMPET
IND
EU-GNSS
TRANS
AVIATION
MAR
TELECOM

MI
ENER
EMPL
CSC
CSCGNSS
CSDP/PSDC
CFSP/PESC
CADREFIN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: ivana.dutkova@consilium.europa.eu
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.71.25

Objet: Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant le programme spatial de l'Union et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial et abrogeant les règlements (UE) n° 912/2010, (UE) n° 1285/2013 et (UE) n° 377/2014 et la décision n° 541/2014/UE

- Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil
- Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 14 avril 2021, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous marquez votre accord sur l'adoption de la position du Conseil en première lecture visée en objet, dont le texte figure dans le document 14312/20, et de l'exposé des motifs qui figure dans l'addendum 1 dudit document.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique aux adresses ivana.dutkova@consilium.europa.eu et codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **lundi 19 avril 2021 à 13 heures (heure de Bruxelles)**.
